

## PV RECEPTION DE TRAVAUX

Je soussigné, Eric CHALONY 06 03 86 73 81  
(le client ou maître d'ouvrage), 19 chemin de pérat 81700 GAREVALLUS

Concernant les travaux exécutés en date du 13 / 11 / 23 par l'entreprise :  
LALOI Menuiseries

A la demande de la société SAS LALOI MENUISERIES, procède à leur réception.

Le client ou maître d'ouvrage déclare que :



Cette réception est prononcée sans réserve.



Cette réception est prononcée avec les réserves suivantes :

---

---



Cette réception est refusée / différée (rayer la mention inutiles) pour les motifs suivants :

---

---

La signature du PV de réception des travaux et le règlement autorisent le client ou maître d'ouvrage soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à Garevaques le 13 / 11 / 23  
En 2 exemplaires dont un remis à chacune des parties.

Signature du client ou maître d'ouvrage



Signature de l'entreprise



Réservé au service administratif : Nom intervenant : Eric  
Nom intervention : \_\_\_\_\_  
Date d'intervention 11 / 30 /  
Horaires d'intervention de 10 h 30 mn à 14 h 30 mn